



ARRÊTÉ N° 02A20230329326

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Arrêté de la Région Corse et de la Corse du Sud.

Vu le code général de la Fonction Publique.

Considérant que, les articles L.136-1 et suivants et L.512-6, L.512-7, L.512-9 et L.512-10, ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud.

ARRÊTE

Article 1 : Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 12 déclarations, établies du 24/03/2023 au 29/03/2023 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
5	2	5

Article 2 : Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de Région.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés ».

Fait à AJACCIO le 29 mars 2023

Monsieur ANTOINE OTTAVI,

PRESIDENT

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvret aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V02A230300984676001 COLLECTIVITE DE CORSE	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	24/03/2023	30/03/2023
	Secrétaire DIRECTION DE L'INSERTION ET DU LOGEMENT <i>Son rôle est de participer à la communication interne et externe du service et d'assurer le suivi des dossiers qui lui sont confiés. Il est placé sous l'autorité de la cheffe du service de l'insertion sociale. Activités principales : - Gérer l'organisation permanente de la vie professionnelle du responsable - Réaliser des notes, courriers, mails, comptes rendus à la demande du Chef de service - Organiser et planifier les réunions - Faire les liens nécessaires avec les partenaires - Permettre l'orientation et apporter la réponse adéquate - Exécuter et suivre les procédures administratives du service et veiller à l'organisation administrative du service sur l'ensemble du territoire - Réaliser le suivi de l'intégralité des tableaux de bord des différentes actions du service (Tableau de suivi des secours RSA, AI, Tableau suivi des marchés...) - Réceptionner, traiter et diffuser les informations nécessaires à la vie du service</i> <i>Activités secondaires : - Assurer la gestion du courrier et du circuit : dispatching dans les différentes unités du territoire - Assurer la mise en parafeur ainsi que la vérification des parapheurs avant envoi pour circuit de signatures - S'impliquer dans les projets de service</i>					
V02A230300984909001 COMMUNAUTE D AGGLOMERATION PAYS AJACCIEN	Technicien	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	24/03/2023	01/05/2023
	CHARGE D OPERATIONS BATIMENTS VRD / LISTE D APTITUDE-MUT.INT.-MUT.-EXT.- ART. L 332-8-2 avec offre O02A230300984909 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300984909-charge-operations-batiments-vrd-liste-aptitude-mut-int-mut-ext-art-332-8-2/					
V02A230300985470001 COMMUNE DE PORTO VECCHIO	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/03/2023	02/05/2023
	RESPONSABLE DU SERVICE EMPLOI PARCOURS PROF./LIST.APT.-DET.-MUT.EXT.-L 332-8 avec offre O02A230300985470 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300985470-responsable-service-emploi-parcours-prof-list-apt-det-mut-ext-332-8/2					
V02A230300985474001 COLLECTIVITE DE CORSE	Attaché, Attaché hors classe, Attaché principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	27/03/2023	01/07/2023
	Chargé de mission des affaires européennes Direction des affaires européennes et méditerranéennes, des relations internationales et des programmes contractualisés <i>Placé(e) sous l'autorité de la responsable de l'Antenne de la Collectivité de Corse à Bruxelles, le/la chargé(e) de mission assurera le suivi des politiques européennes en matière de recherche et innovation, d'environnement, de transports et d'énergie, de croissance et d'investissement.</i> avec offre O02A230300985474 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300985474-charge-mission-affaires-europeennes/2					

V02A230300985492001	Attaché	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	à pourvoir par voie statutaire	27/03/2023	30/04/2023
COMMUNE D'AJACCIO	Chef de service Ingénierie financière et grands projets <i>Chef de service</i> avec offre O02A230300985492 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300985492-chef-service/2					
V02A230300987239001	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/03/2023	01/06/2023
COLLECTIVITE DE CORSE	Chef(fe) de mission développement durable, climat, plastique Direction de la stratégie et de l'innovation <i>Positionné(e) au sein de la Direction de la Stratégie et de l'Innovation, placé(e) sous l'autorité de la directrice et sous l'autorité hiérarchique directe du directeur adjoint du directeur (trice) adjoint(e), le (la) cheff(e) de mission est responsable de la mission développement durable et climat. Cette mission traite de sujets relatifs à l'innovation à vocation de transition écologique et climatique. Dans une perspective d'innovation et de transformation durable, le (la) cheff(e) de mission est chargé(e) de rechercher et de proposer des actions et des solutions innovantes et de les ingénierier, de proposer, de structurer et/ou de conduire et/ou de coordonner des actions, des plans d'actions ou des projets associés dans le domaine écologique et climatique. Au travers de ces projets, l'objectif est de développer l'ancrage euro-méditerranéen et international de la Collectivité par la recherche active de partenariats afin de garantir une réponse adaptée et efficiente sur les problématiques systémiques appréhendées. Parmi les projets, il (elle) a en charge notamment le sujet de la pollution plastique avec l'élaboration et le déploiement du plan zéro déchet plastique de la Collectivité de Corse et des actions sur le sujet climat, notamment l'organisation annuelle d'un événement concerté sur les questions du dérèglement climatique et sa traduction concrète en actions de politique publique. Ces missions sont menées en transversalité, avec les directions métiers sectorielles de la collectivité et les agences et offices. Il (elle) propose et construit des programmes d'action dans une perspective d'innovation, de transformation et de simplification. Il (elle) assure la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation des programmes qu'il (elle) pilote. Il (elle) peut être amené (e) à rédiger des rapports liés au périmètre de compétences de la Direction Adjointe et peut être mobilisé(e) pour travailler sur des dossiers d'intérêt public et économique. Dans le respect des orientations de la Direction, il (elle) organise, coordonne et supervise l'ensemble des activités liées aux projets confiés. Il (elle) assume la responsabilité administrative, financière et juridique de la mission et assure l'encadrement de l'ensemble des agents sous son autorité. * Gérer l'organisation et le fonctionnement de la mission, assurer le suivi de son activité et en rendre compte régulièrement à sa hiérarchie, mettre en oeuvre les moyens nécessaires à l'animation de la mission. * Mettre en place et suivre la répartition des responsabilités et des activités, organiser le travail des équipes de projets, * Veiller au maintien et au développement des compétences des agents, en fonction des nécessités et des objectifs de la mission, exprimer et hiérarchiser les besoins en formation, * Emettre les avis concernant le recrutement, l'affectation et les événements de carrière des agents de la mission et procéder à l'évaluation des agents, * Assurer la gestion budgétaire : préparation budgétaire, répartition, suivi et contrôle des dépenses et des recettes. * Détecter et gérer les sources de cofinancements pour les projets conduits au sein de l'équipe. * Assurer la veille réglementaire dans sa spécialité. Ses aptitudes et compétences en matière d'innovation et de méthode lui permettent d'être un moteur pour impulser une dynamique de transformation au sein de la direction adjointe et plus globalement de la collectivité.</i> avec offre O02A230300987239 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300987239-chef-fe-mission-developpement-durable-climat-plastique/2					

V02A230300987279001 COMMUNE DE PORTO VECCHIO	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/03/2023	28/04/2023
direction jeunesse sport/direct-détachement-intégration-mut int-mut ext-contrat art L 332-8-2 avec offre O02A230300987279 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300987279-direction-jeunesse-sport-direct-detachement-integration-mut-int-mut-ext-contrat-art-332-8-2/2						
V02A230300987903001 COLLECTIVITE DE CORSE	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	28/03/2023	01/05/2023
INSTRUCTEUR (TRICE) DES MODES D'ACCUEIL DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTE ET DE LA PREVENTION SANITAIRE <i>Dans le respect des dispositions règlementaires et des délais, est chargé de l'instruction et du suivi administratif des agréments et de la formation des assistants maternels et assistants familiaux. II/ ATTIVITÀ PRINCIPALE / ACTIVITES PRINCIPALES Mission principale : Dans le respect des dispositions règlementaires et des délais, est chargé de l'instruction et du suivi administratif, et juridique des agréments et de la formation des assistants maternels et assistants familiaux ; doit être en capacité de renseigner le service sur les obligations règlementaires et doit donc assurer une veille juridique. Activités principales : - oriente les demandeurs vers les interlocuteurs adéquats (notamment autres administrations ou organismes extérieurs), - saisit dans l'outil informatique les éléments, depuis la réception de la demande jusqu'à la décision, - constitue les dossiers, assure la sécurité juridique de la demande - sollicite les services concernés par la procédure d'instruction du dossier, - recueille toutes les données nécessaires à l'instruction des diverses demandes, s'assure de la qualité de ces informations et du respect des délais prévus, - gère les fichiers informatiques et les échéanciers à savoir : instruction des différentes demandes, formations, épreuve EP1 du CAP petite enfance, - enregistre les données dans le logiciel IODAS - met en forme les décisions, - intervient sur l'ensemble des activités en matière d'agréments afin de permettre la fluidité du fonctionnement (répartition de la charge de travail...), - veille à optimiser l'efficacité de son travail en favorisant la coordination avec les collègues et différents services concernés, transmet par e-mail aux relais d'assistants maternels et à divers organismes, la liste à jour des assistants maternels agréés du Cismonte, - assure la mise à jour des données relatives au site internet CAF, - assure le secrétariat de la CCPC (Commission Consultative Paritaire de Corse) (organisation des élections, courriers de convocation et toutes les autres tâches administratives en lien avec la CCPC), - assure la sécurité juridique des décisions - assure l'information des parents concernés lors d'un retrait d'agrément d'assistant maternel ou d'une suspension d'agrément, - contribue à l'élaboration de statistiques mensuelles, trimestrielles, annuelles,</i>						
V02A230300988328001 COLLECTIVITE DE CORSE	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	28/03/2023	01/05/2023
Chef(fe)de service du pôle territorial de Balagne / Liste d'aptitude DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE DE PROXIMITE avec offre O02A230300988328 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300988328-chef-fe-service-pole-territorial-balagne-liste-aptitude/2						
V02A230300988944001 COMMUNE DE SERRA DI SCOPAMENE	Adjoint administratif	Poste créé suite à un nouveau besoin	17h30	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique	29/03/2023	29/05/2023
contrat art L 332-8-3°/ direct avec offre O02A230300988944 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300988944-contrat-art-332-8-3-direct/2						

V02A230300989176001	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	29/03/2023	24/05/2023
CSJC	AGENT D ENTRETIEN GENERAL / DIRECT avec offre O02A230300989176 https://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a230300989176-agent-entretien-general-direct/2					
V02B230300988472001	Infirmier en soins généraux	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	28/03/2023	01/05/2023
BORGO	Infirmier en soins généraux <i>Directrice de crèche halte garderie</i>					